

Mairie 1 Place de la mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/03/2026

Reçu en préfecture le 26/03/2026

Publié le

ID : 087-218716603-20260321-202606-DE

SLO

N°2026/06 EN DATE DU 21/03/2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Représentés : 00

Votants : 15

Exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 21 mars 2026, à 10h, à la Mairie, selon la convocation en date du 17 mars 2026 de Sylvie ACHARD, maire sortant et sous la présidence du maire, Monsieur Sébastien DELOMENIE.

Présents : Mmes BAYLE. ESCALIER. GIROIR. DUBARRY. MARCILLAUD. RABIER. VIROULET GERLOT.

Mrs DELOMENIE. LAVALADE. MOUSNIER. BORDAS. JOUHANNEAU. PETILLON. ANTOINE. MERIGOT.

Monsieur Thomas BORDAS a été élu secrétaire de séance.

ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Après un appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote pour l'élection des adjoints.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

La liste ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

Monsieur Daniel LAVALADE, 1^{er} adjoint

Madame Florence DUBARRY, 2^{ème} adjointe

Monsieur Pierre PETILLON, 3^{ème} adjoint

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;

Au registre sont les signatures ;

Le Maire,
Sébastien DELOMENIE



Transmise à la préfecture le 26 MARS 2026
Affichée le 27 MARS 2026

Le secrétaire de séance
Thomas BORDAS

